DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE TOULON

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DE L'ANCIEN CERCLE NAVAL DE TOULON

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var
449, avenue de la Mitre - 83000 TOULON
☎ **04.94.31.59.95 - Courriel : sdap.var@culture.gouv.fr**

Mai 2019

1 – Présentation

1 – 1 PLAN DE SITUATION
1 – 2 HISTOIRE DE LA VILLE
1 – 3 MONUMENT HISTORIQUE CONCERNE
1 – 4 PHOTOGRAPHIES DU MONUMENT HISTORIQUE
1 – 5 PHOTOGRAPHIES DES ABORDS DU MONUMENT

2 - Note justificative

2 – 1 LIGNES DIRECTRICES DES ORIENTATIONS DE PROTECTION DU MONUMENT ET DE SES ABORDS
2 – 2 MOTIFS AYANT PRÉSIDÉ AU CHOIX DES ESPACES RETENUS ET EXCLUS

1 – Présentation

1 – 1 PLAN DE SITUATION

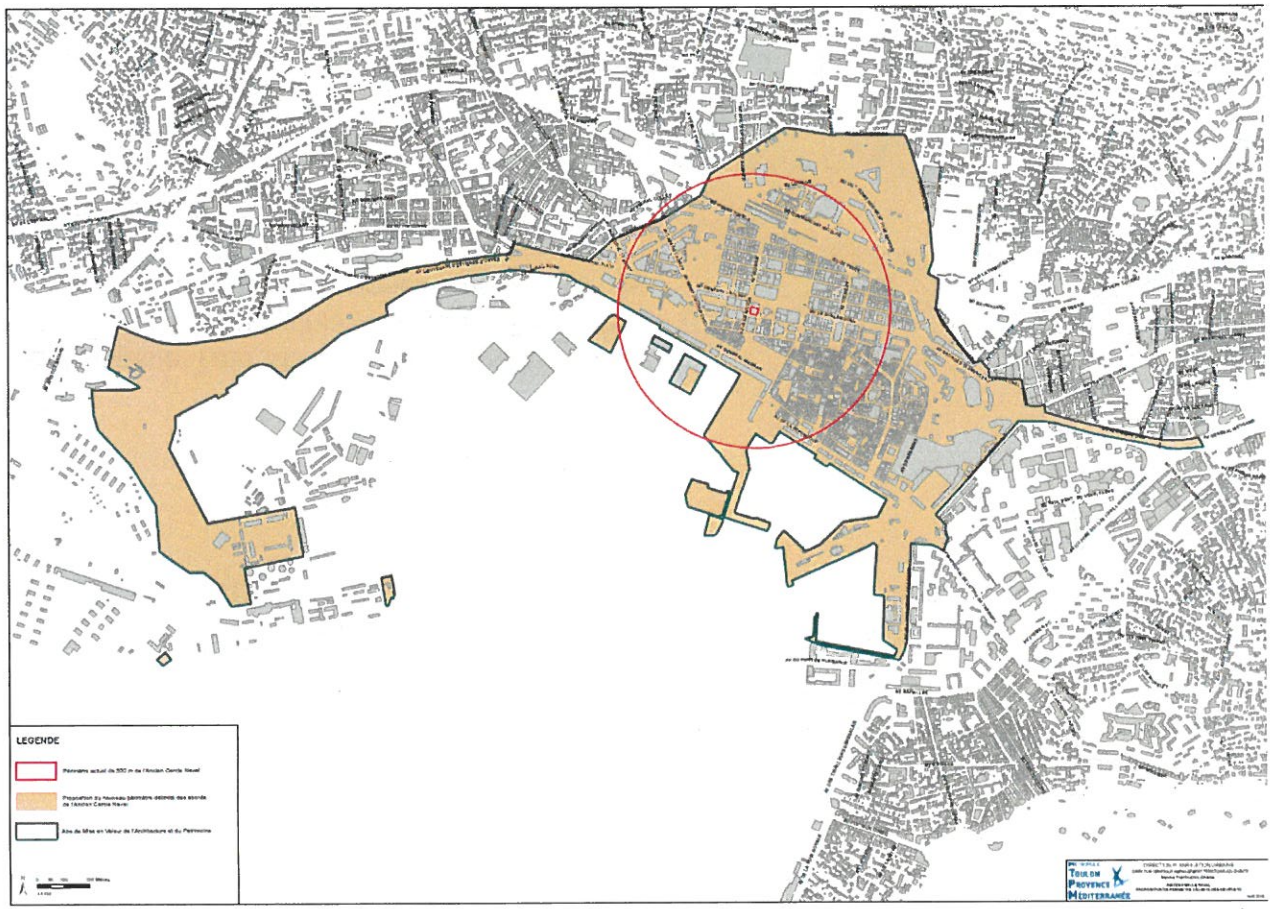

Illustration 1: Périmètre Délimité des Abords proposé (en jaune), correspondant au périmètre de l'AVAP. En rouge, ancien périmètre de 500M.

1 – 2 HISTOIRE DE LA VILLE

Du I au Xième siècle Telo Martius est un petit port de pêche ou l'on voit deux administrations se succéder, celle du procureur romain gestionnaire de la teinturerie impériale puis celle de l'évêque.
Le village meurt peu à peu, sinistré par les incursions sarrasines.
Du Xième siècle au XVième siècle, Toulon se structure autour de la cathédrale, vit de commerce du sel et de la pêche. Les 3000 habitants se protègent par des fortifications de terre puis élèvent des murailles pour former un village fortifié.
Au XVIième siècle, la Provence à rejoint le royaume de France et Toulon devient une ville (16 000 habitants), avec Charles VIII et surtout Henri IV qui crée l'arsenal maritime royal.
Tout au long du XVIIième siècle la ville s'agrandit avec l'implantation de savonneries et de tanneries. La population se développe à l'intérieur de ses nouvelles fortifications pour atteindre 26 000 en 1680.
De 1680 à 1710, Vauban étend l'arsenal à l'Ouest.

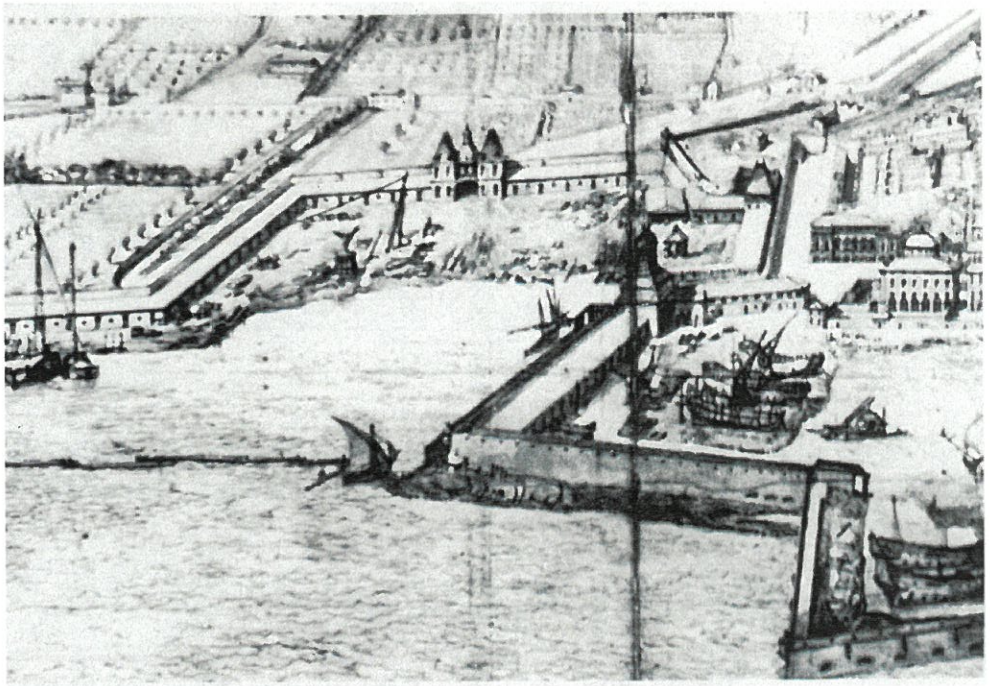

Illustration 2: Arsenal et port au XVIIième siècle

Le XVIIIième siècle est le grand siècle de la ville de Toulon. Une intense activité maritime et artistique ainsi que la prospérité industrielle permettent à la ville de se rénover. Sous l'impulsion de l'école-atelier de l'Arsenal, Puget, Vassé, se développe une tradition artistique à Toulon qui perdure jusqu'à la dernière guerre.

Au XIXième siècle, disparaissent les industries de Toulon, savonneries, tanneries, teintureries, forges, chapelleries, au bénéfice de Marseille. Toulon devient alors exclusivement militaire, base arrière des expéditions coloniales.

En 1856, la densité de la ville avec ses 70 000 habitants est importante. Sous l'impulsion de Napoléon III, les fortifications Vauban sont en partie démolies. La ville est doublée et l'arsenal étendu à l'Ouest à l'intérieur de nouvelles fortifications.

Au XXième siècle, après une première partie prospère, succède le désastre de la dernière guerre. A l'an 2 000 la ville atteint 170 000 habitants.

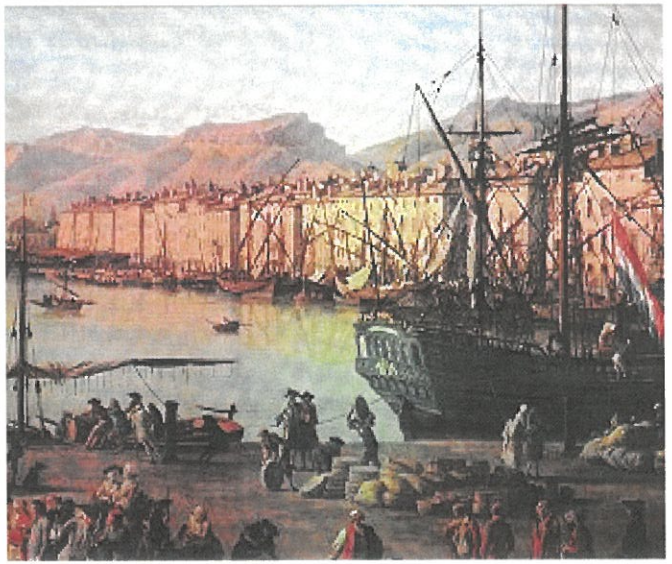

Illustration 3: Vue de Toulon au XVIIIième siècle

1 – 3 MONUMENT HISTORIQUE CONCERNE

Le monument concerné par la modification du périmètres de protection est :

1/ L'ancien cercle naval inscrit monument historique le 8 février 2018.

Historique et description
En 1928, André Maurice (1886-1973), architecte des bâtiments civils et des palais nationaux, est chargé de construire le Cercle naval de Toulon, lieu de réception, de restauration et de loisirs des officiers de marine. Le projet d'un grand édifice adossé à l'hôtel de la Chambre de Commerce voit le jour en 1929 dans un quartier en plein développement. Le chantier conduit entre avril 1931 et janvier 1933 connaît quelques modifications qui suivent cependant les dispositions initiales de l'architecte.
De belles façades en pierre de taille enveloppent une structure en béton, leur élévation adopte un certain néo-classicisme revisité par le purisme des années 1930. La distribution du rez-de chaussée organise une enfilade de pièces de réception en périphérie d'un grand hall. Au premier étage, une vaste salle de réception associée à des salons particuliers est accessible par un monumental escalier à l'impériale.
Ces espaces de réceptions, complétés au sous-sol par des cuisines et au second étage par un service d'hôtellerie, bénéficient d'un important ensemble décoratif peint sur toiles marouflées, oeuvre de peintres officiels de la Marine. Lucien Simon, Charles Fourqueray, Jean- Louis

Paguenaud et Raoul du Gardier se sont vus confier un programme cohérent, qui associe vues de marines contemporaines, thèmes coloniaux ou littéraires, dont un cycle inspiré des héroïnes des romans de Pierre Loti. Cet ensemble décoratif est aujourd'hui la part la mieux conservée d'un édifice ayant fait l'objet de nombreux aménagements depuis sa construction. Il illustre avec éloquence un programme peu fréquent de l'architecture publique de l'entre-deux-guerres, celui des cercles militaires.

1 – 4 PHOTOGRAPHIES DU MONUMENT HISTORIQUE

Illustration 5: Façade Ouest

Illustration 6 : Entrée Ouest

1 – 5 PHOTOGRAPHIE DES ABORDS DE MONUMENTS

Illustration 7: Toulon et sa rade avec le Mont Faron en arrière plan

Illustration 8: Abords du centre historique (église Saint-François de Paule). En arrière plan, immeubles périphériques

Illustration 9: Centre historique (cathédrale) et en arrière plan les pentes du Mont-Faron

Illustration 10 : Habitat périphérique, quartier de la Rode

Illustration 11: Limite actuelle de l'AVAP aux abords des quartiers modernes

2 - Note justificative

2 – 1 LIGNES DIRECTRICES DES ORIENTATIONS DE PROTECTION DES MONUMENTS ET DE LEURS ABORDS

Le périmètre actuel de protection autour des autres monuments historiques du centre ville correspond au périmètre de l'AVAP, et couvre la zone la plus urbanisée de Toulon. Il est constitué au centre par le tissu ancien englobant les anciennes fortifications, et à l'est et à l'ouest par ses entrées de ville dont l'une intègre aussi des fortifications.

2 – 2 MOTIFS AYANT PRÉSIDÉ AU CHOIX DES ESPACES RETENUS ET EXCLUS

Au delà du périmètre de l'AVAP, le périmètre de protection du rayon de 500m autour de l'Ancien Cercle Naval continue de s'appliquer. Il couvre en grande partie des zones urbanisées sans enjeu patrimonial ou environnemental, et sans lien direct avec les anciennes fortifications ou le centre historique de Toulon.

Il est donc proposé de réduire le périmètre de protection en prenant en compte :

1- La préservation des abords immédiats des 16 monuments historiques du centre ancien.
2- La préservation du cône de vue depuis les rues adjacentes à chaque édifice.
3- La préservation de tous les vestiges des anciennes fortifications qui ont participé à la spécificité du tissu urbain de la ville.
4- La prise en compte des principales entrée de ville.

Après étude sur le terrain, il s'avère qu'aucune des parties résiduelles du rayon de 500M au delà du périmètre de l'AVAP, n'a un intérêt patrimonial, historique ou environnemental particulier. En effet, il s'agit principalement de faubourgs construits hors des glacis des dernières enceintes militaires de Napoléon III. Ces secteurs n'ont aucune relation visuelle avec les monuments historiques ou l'ancien tissu urbain de la ville, ce qui justifie la modification de ce périmètre de façon à revenir à un système de protection cohérent dont le périmètre correspond sensiblement à celui de la dernière enceinte fortifiée de la ville de Toulon datant du Second Empire.

DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE TOULON

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DE L'ANCIEN CERCLE NAVAL DE TOULON

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var
449, avenue de la Mitre - 83000 TOULON
☎ **04.94.31.59.95 - Courriel : sdap.var@culture.gouv.fr**

Mai 2019

1 – Présentation

1 – 1 PLAN DE SITUATION
1 – 2 HISTOIRE DE LA VILLE
1 – 3 MONUMENT HISTORIQUE CONCERNE
1 – 4 PHOTOGRAPHIES DU MONUMENT HISTORIQUE
1 – 5 PHOTOGRAPHIES DES ABORDS DU MONUMENT

2 - Note justificative

2 – 1 LIGNES DIRECTRICES DES ORIENTATIONS DE PROTECTION DU MONUMENT ET DE SES ABORDS
2 – 2 MOTIFS AYANT PRÉSIDÉ AU CHOIX DES ESPACES RETENUS ET EXCLUS

1 – Présentation

1 – 1 PLAN DE SITUATION

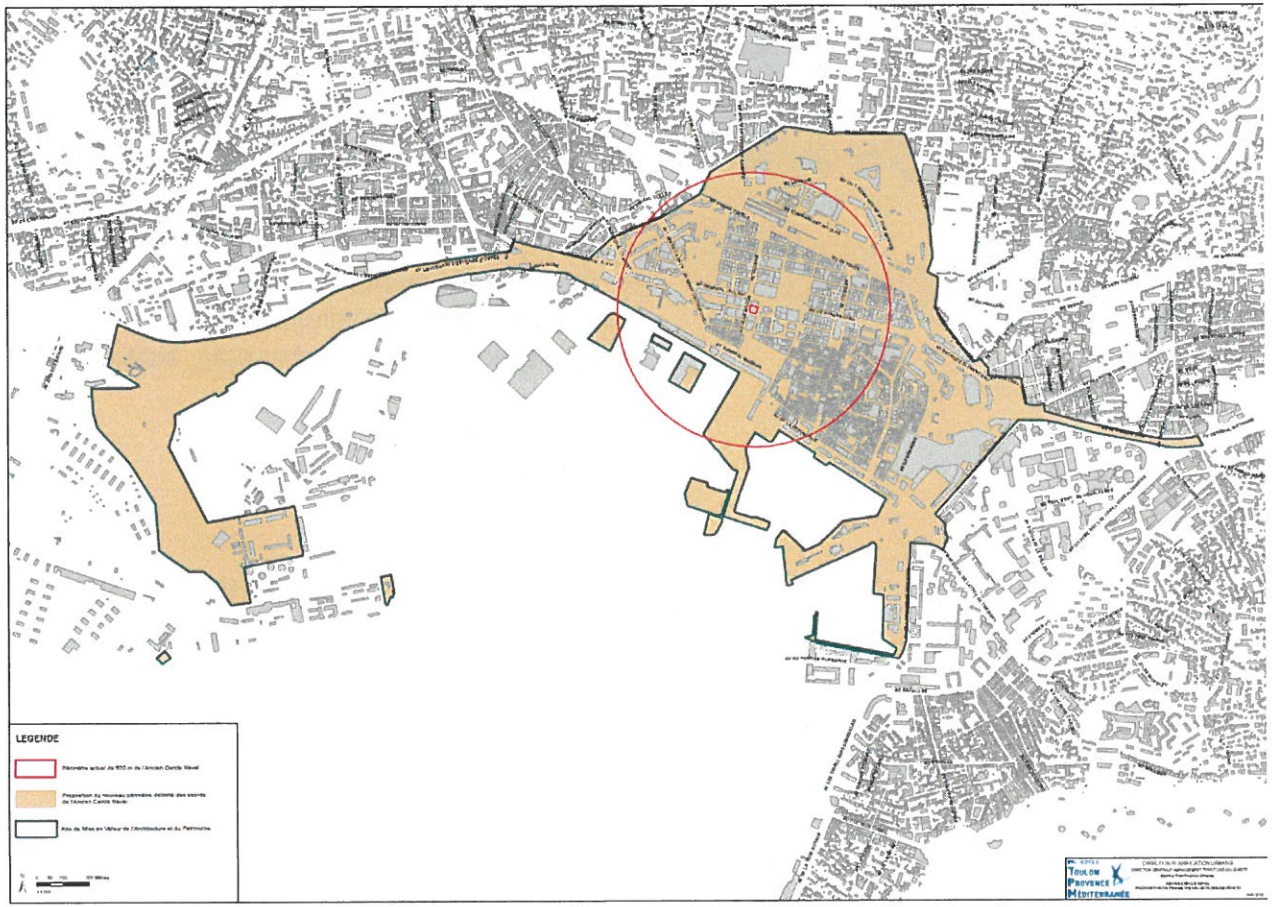

Illustration 1: Périmètre Délimité des Abords proposé (en jaune), correspondant au périmètre de l'AVAP. En rouge, ancien périmètre de 500M.

1 – 2 HISTOIRE DE LA VILLE

Du I au Xième siècle Telo Martius est un petit port de pêche ou l'on voit deux administrations se succéder, celle du procureur romain gestionnaire de la teinturerie impériale puis celle de l'évêque.
Le village meurt peu à peu, sinistré par les incursions sarrasines.
Du Xième siècle au XVième siècle, Toulon se structure autour de la cathédrale, vit de commerce du sel et de la pêche. Les 3000 habitants se protègent par des fortifications de terre puis élèvent des murailles pour former un village fortifié.
Au XVIième siècle, la Provence à rejoint le royaume de France et Toulon devient une ville (16 000 habitants), avec Charles VIII et surtout Henri IV qui crée l'arsenal maritime royal.
Tout au long du XVIIième siècle la ville s'agrandit avec l'implantation de savonneries et de tanneries. La population se développe à l'intérieur de ses nouvelles fortifications pour atteindre 26 000 en 1680.
De 1680 à 1710, Vauban étend l'arsenal à l'Ouest.

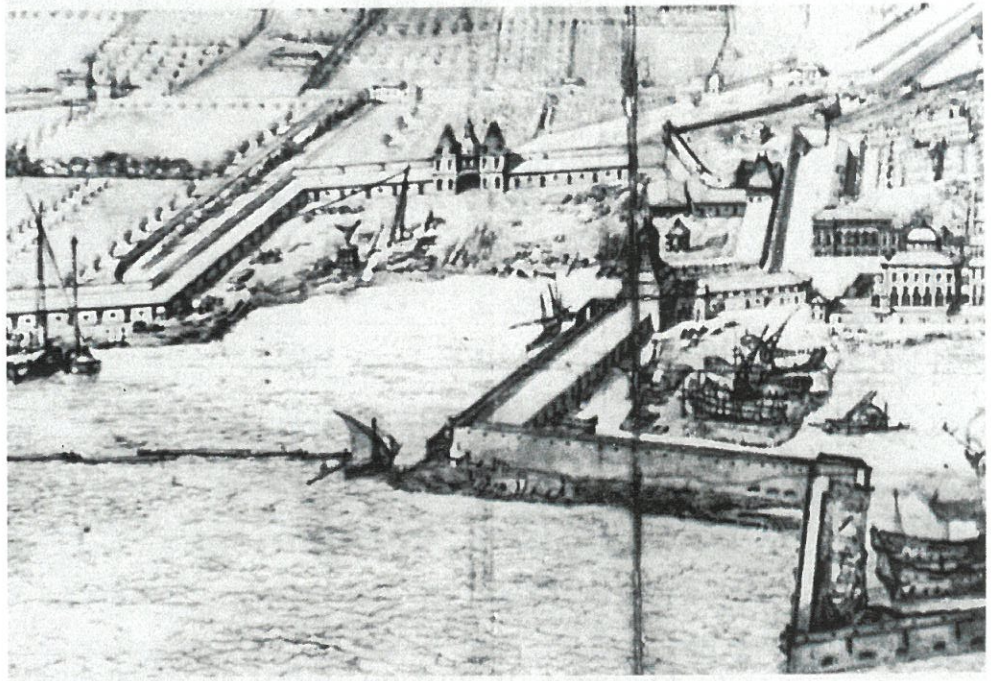

Illustration 2: Arsenal et port au XVIIième siècle

Le XVIIIième siècle est le grand siècle de la ville de Toulon. Une intense activité maritime et artistique ainsi que la prospérité industrielle permettent à la ville de se rénover. Sous l'impulsion de l'école-atelier de l'Arsenal, Puget, Vassé, se développe une tradition artistique à Toulon qui perdure jusqu'à la dernière guerre.

Au XIXième siècle, disparaissent les industries de Toulon, savonneries, tanneries, teintureries, forges, chapelleries, au bénéfice de Marseille. Toulon devient alors exclusivement militaire, base arrière des expéditions coloniales.

En 1856, la densité de la ville avec ses 70 000 habitants est importante. Sous l'impulsion de Napoléon III, les fortifications Vauban sont en partie démolies. La ville est doublée et l'arsenal étendu à l'Ouest à l'intérieur de nouvelles fortifications.

Au XXième siècle, après une première partie prospère, succède le désastre de la dernière guerre. A l'an 2 000 la ville atteint 170 000 habitants.

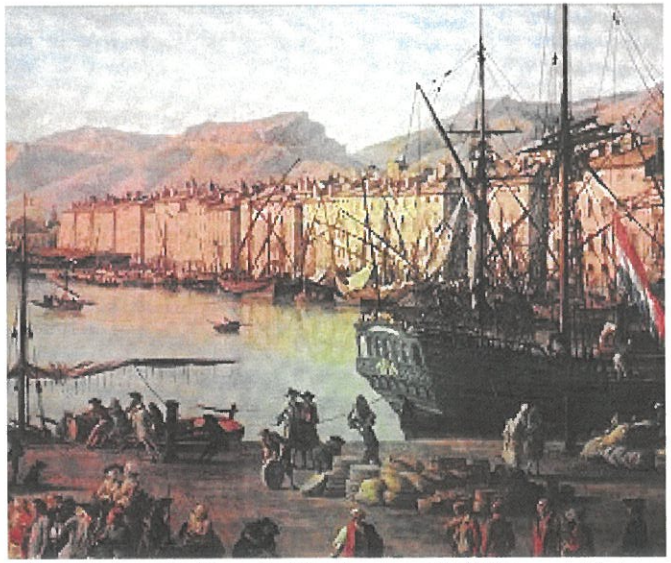

Illustration 3: Vue de Toulon au XVIIIième siècle

1 – 3 MONUMENT HISTORIQUE CONCERNE

Le monument concerné par la modification du périmètres de protection est :

1/ L'ancien cercle naval inscrit monument historique le 8 février 2018.

Historique et description
En 1928, André Maurice (1886-1973), architecte des bâtiments civils et des palais nationaux, est chargé de construire le Cercle naval de Toulon, lieu de réception, de restauration et de loisirs des officiers de marine. Le projet d'un grand édifice adossé à l'hôtel de la Chambre de Commerce voit le jour en 1929 dans un quartier en plein développement. Le chantier conduit entre avril 1931 et janvier 1933 connaît quelques modifications qui suivent cependant les dispositions initiales de l'architecte.
De belles façades en pierre de taille enveloppent une structure en béton, leur élévation adopte un certain néo-classicisme revisité par le purisme des années 1930. La distribution du rez-de chaussée organise une enfilade de pièces de réception en périphérie d'un grand hall. Au premier étage, une vaste salle de réception associée à des salons particuliers est accessible par un monumental escalier à l'impériale.
Ces espaces de réceptions, complétés au sous-sol par des cuisines et au second étage par un service d'hôtellerie, bénéficient d'un important ensemble décoratif peint sur toiles marouflées, oeuvre de peintres officiels de la Marine. Lucien Simon, Charles Fourqueray, Jean- Louis

Paguenaud et Raoul du Gardier se sont vus confier un programme cohérent, qui associe vues de marines contemporaines, thèmes coloniaux ou littéraires, dont un cycle inspiré des héroïnes des romans de Pierre Loti. Cet ensemble décoratif est aujourd'hui la part la mieux conservée d'un édifice ayant fait l'objet de nombreux aménagements depuis sa construction. Il illustre avec éloquence un programme peu fréquent de l'architecture publique de l'entre-deux-guerres, celui des cercles militaires.

1 – 4 PHOTOGRAPHIES DU MONUMENT HISTORIQUE

Illustration 5: Façade Ouest

Illustration 6 : Entrée Ouest

1 – 5 PHOTOGRAPHIE DES ABORDS DE MONUMENTS

Illustration 7: Toulon et sa rade avec le Mont Faron en arrière plan

Illustration 8: Abords du centre historique (église Saint-François de Paule). En arrière plan, immeubles périphériques

Illustration 9: Centre historique (cathédrale) et en arrière plan les pentes du Mont-Faron

Illustration 10 : Habitat périphérique, quartier de la Rode

Illustration 11: Limite actuelle de l'AVAP aux abords des quartiers modernes

2 - Note justificative

2 – 1 LIGNES DIRECTRICES DES ORIENTATIONS DE PROTECTION DES MONUMENTS ET DE LEURS ABORDS

Le périmètre actuel de protection autour des autres monuments historiques du centre ville correspond au périmètre de l'AVAP, et couvre la zone la plus urbanisée de Toulon. Il est constitué au centre par le tissu ancien englobant les anciennes fortifications, et à l'est et à l'ouest par ses entrées de ville dont l'une intègre aussi des fortifications.

2 – 2 MOTIFS AYANT PRÉSIDÉ AU CHOIX DES ESPACES RETENUS ET EXCLUS

Au delà du périmètre de l'AVAP, le périmètre de protection du rayon de 500m autour de l'Ancien Cercle Naval continue de s'appliquer. Il couvre en grande partie des zones urbanisées sans enjeu patrimonial ou environnemental, et sans lien direct avec les anciennes fortifications ou le centre historique de Toulon.

Il est donc proposé de réduire le périmètre de protection en prenant en compte :

1- La préservation des abords immédiats des 16 monuments historiques du centre ancien.
2- La préservation du cône de vue depuis les rues adjacentes à chaque édifice.
3- La préservation de tous les vestiges des anciennes fortifications qui ont participé à la spécificité du tissu urbain de la ville.
4- La prise en compte des principales entrée de ville.

Après étude sur le terrain, il s'avère qu'aucune des parties résiduelles du rayon de 500M au delà du périmètre de l'AVAP, n'a un intérêt patrimonial, historique ou environnemental particulier. En effet, il s'agit principalement de faubourgs construits hors des glacis des dernières enceintes militaires de Napoléon III. Ces secteurs n'ont aucune relation visuelle avec les monuments historiques ou l'ancien tissu urbain de la ville, ce qui justifie la modification de ce périmètre de façon à revenir à un système de protection cohérent dont le périmètre correspond sensiblement à celui de la dernière enceinte fortifiée de la ville de Toulon datant du Second Empire.